

Baromètre de la confiance politique - vague 8



Le Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF est la référence pour mesurer la valeur cardinale de la démocratie : la confiance. Depuis 2009, il dévoile les niveaux de confiance accordée aux acteurs politiques, sociaux et économiques par les Français. Il révèle les degrés de confiance personnelle et interpersonnelle. Il divulgue enfin les perceptions de l'avenir articulées entre optimisme personnel et pessimisme collectif.

Les exceptions à la défiance politique Madani Cheurfa

« On n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres », 73% des interrogés de la vague 8 du Baromètre de la confiance politique de décembre 2016 sont d'accord avec cette proposition (66% en 2009, 70% en 2011, 75% en 2013, 74% en 2014, 71% en 2015) et seulement 26% répondent que l'on peut faire confiance à la plupart des gens. Plus de deux personnes sur trois estiment ainsi que son rapport à l'autre n'est, ni a priori, ni en général, investi par la confiance.

Si la confiance interpersonnelle est en berne, cherchons, en contrepartie, à connaître, dans notre démocratie représentative qui repose sur la confiance, si l'intérêt pour la politique existe bien et quels acteurs ou institutions politiques, économiques et sociaux recueillent la confiance des personnes interrogées.

Les résultats de notre Baromètre montrent que l'intérêt pour la politique dont témoignent les personnes interrogées cohabite avec une forte défiance vis-à-vis du personnel politique. On peut néanmoins y distinguer l'exception des élus locaux (I). Par la suite, en examinant différents acteurs économiques et sociaux, on perçoit que ceux qui exercent une fonction de proximité (II) et qui remplissent une mission de protection (III) font aussi figure d'exception à la défiance politique.

I/ Une défiance politique associant méfiance et dégoût

L'intérêt pour la politique est manifeste. Les personnes interrogées disent y porter plus d'intérêt que de désintérêt. En décembre 2016, 56% disent s'intéresser, beaucoup et assez, à la politique (57% en 2013, 58% en 2014, 56% en 2015). Cet intérêt est en baisse depuis la première vague d'octobre 2011 du Baromètre, mais il reste majoritaire chez les interrogés. Quelle est la nature de cet intérêt ? Pour y répondre, il faut saisir quel sentiment est éprouvé lorsque les interrogés pensent à la politique.

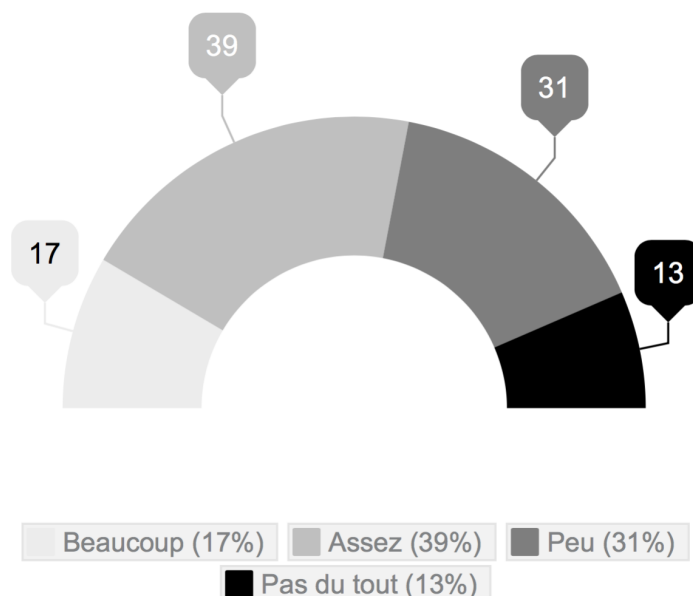
À cet effet, quatre sentiments positifs et quatre négatifs sont proposés lors de notre enquête. Le duo de tête des réponses est constitué de sentiments négatifs : la méfiance et le dégoût. L'enthousiasme et le respect reçoivent le moins de réponses. Depuis 2009, la méfiance et le dégoût ne cessent d'être cités en première position et caractérisent le rapport à la politique des personnes interrogées. Apparaît ainsi une apparente contradiction entre l'intérêt pour la politique et le rapport à la politique : on s'intéresse à une politique dont on se méfie et que l'on rejette.

Cette contradiction se résout en partie en distinguant la politique (comme double lieu d'expression et de résolution des conflits) qui intéresse et le personnel politique qui est rejeté. Par exemple, 89% de notre échantillon estiment que les responsables politiques, en général, se préoccupent peu ou pas du tout de ce que pensent les gens comme lui. Cette opinion va croissante depuis 2009 (81%) et un tel score commande que l'on se concentre sur les acteurs politiques pour tenter d'identifier si certains font exception à la défiance politique.

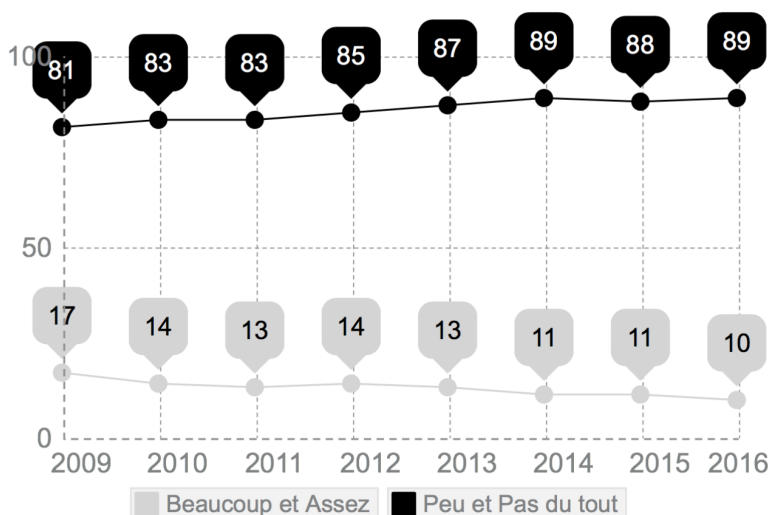
III/ La confiance dans les acteurs de proximité

Évoquons d'abord les institutions puis les fonctions. Dix institutions sont proposées à l'évaluation des personnes interrogées depuis le niveau le plus proche (conseil municipal) jusqu'au plus éloigné (les grandes conférences internationales, comme le G20 ou l'OMC), en passant par les différents échelons de notre organisation administrative.

On note que le conseil municipal recueille le plus de confiance avec 64% (65% en 2015) contre 27% pour les grandes conférences internationales (26% en 2015). Un regard rétrospectif sur les différentes vagues nous permet de constater que le conseil municipal, depuis 2009, est l'institution en qui le public a le plus confiance.



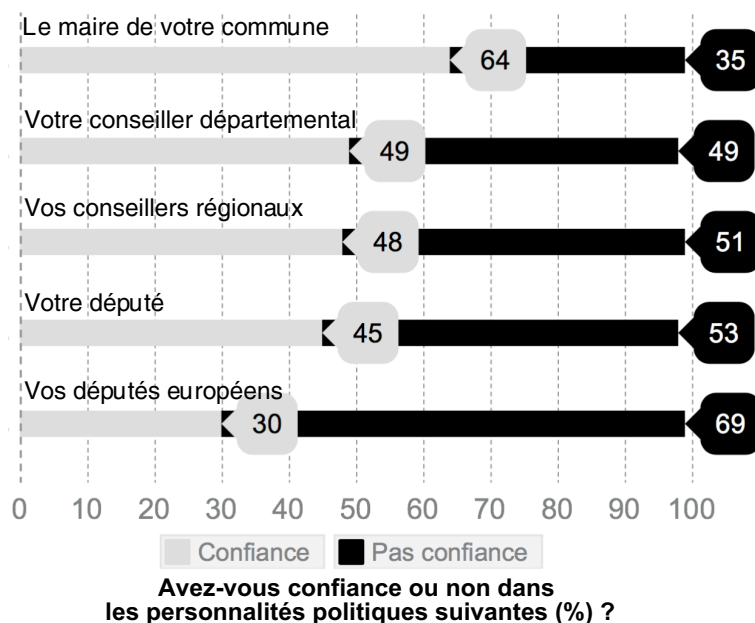
Est-ce que vous vous intéressez à la politique ? (%)



Est-ce que les responsables politiques, en général, se préoccupent de ce que pensent les gens comme vous ? (%)

On perçoit ainsi facilement que le niveau de confiance baisse au fur et à mesure que les institutions sont considérées comme éloignées des personnes interrogées. Il existe ainsi une véritable prime à la proximité : plus l'institution paraît proche, plus elle est perçue comme objet de confiance. Le conseil municipal arrive donc en tête (64%), suivi du conseil départemental (56%) et du conseil régional (54%). Ces trois conseils sont les seules institutions à recevoir plus de 50% de confiance parmi les dix proposées.

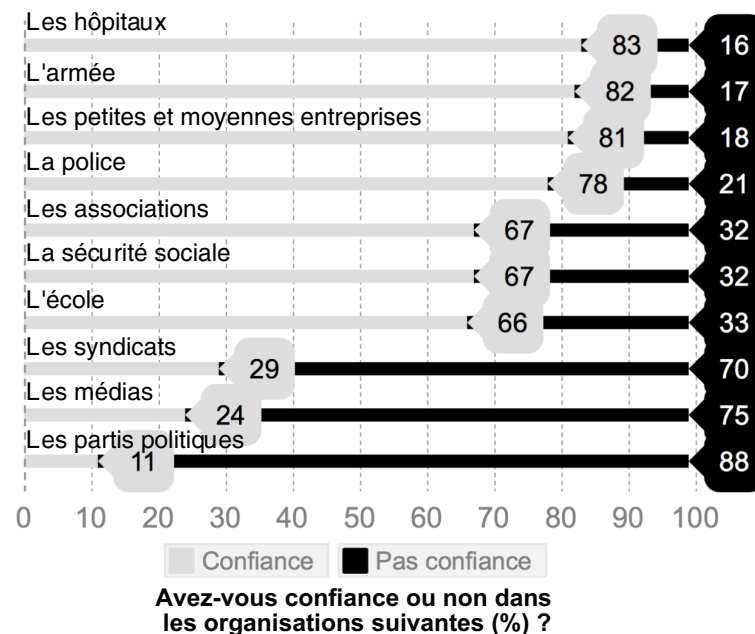
En passant des institutions aux personnalités et aux fonctions politiques, les constats sont identiques. Sept fonctions sont proposées depuis le maire jusqu'aux députés européens en ajoutant le président de la République et le Premier ministre en fonction lors de cette huitième vague (Bernard Cazeneuve). La figure du maire, à l'instar du conseil municipal, est celle qui recueille le plus de confiance depuis 2009 : 64% en décembre 2015 (63% en 2015). Parallèlement, le niveau de confiance suit les échelons administratifs. Plus on s'éloigne de l'échelon perçu comme le plus proche, plus le niveau de confiance est bas : quand le maire est à 64%, les députés européens sont à 30%. En date de décembre 2016, le président de la République - cette enquête est postérieure à l'annonce du renoncement à un second mandat - et le Premier ministre sont respectivement à 25% (23% en 2014, 29% en 2015) et 35% de confiance (34% en 2014, 33% en 2015).



III/ Représentation en crise et demande de protection

Les syndicats remplissent un rôle essentiel dans notre démocratie sociale comme instance de représentation et de dialogue social. Un rôle semblable est rempli par les partis politiques dans notre vie démocratique, ils concourent à l'expression du suffrage selon l'article 4 de notre Constitution. Les médias entendent jouer un rôle de contre-pouvoir, voire de quatrième pouvoir, ils participent de l'expression et de la confrontation des opinions. Ces trois acteurs jouent donc un rôle indispensable dans la représentation politique. Ils reçoivent moins d'un tiers de confiance, les syndicats (29%), les médias (24%) et les partis politiques (11%) et soulignent ainsi l'un des aspects de notre démocratie représentative en crise.

À l'inverse, d'autres acteurs connaissent de hauts niveaux de confiance, jusqu'à plus des deux tiers. Les hôpitaux, l'armée, les PME et la police recueillent respectivement des niveaux de confiance de 83%, 82%, 81% et 78%. Rétrospectivement, on constate que ces résultats ne sont pas inédits. En effet, depuis 2009, les hôpitaux oscillent entre 78% et 83% de confiance et les partis politiques, entre 9% et 14%. La confiance paraît ainsi être accordée aux acteurs qui répondent à la demande de protection en général et plus particulièrement depuis les attentats terroristes de 2015. Cette protection est entendue au sens le plus large, depuis la santé et les soins, jusqu'à la sécurité des personnes et des biens.



L'exception des acteurs exerçant des fonctions de proximité et des missions de protection

Dans le climat de défiance politique généralisée tel que le saisit le Baromètre, les acteurs et les institutions qui exercent des rôles de représentation et de médiation politiques sont les plus rejetés. Néanmoins, la proximité de certains acteurs est valorisée et protège de la défiance, à l'instar du conseil municipal et du maire. Lorsque cette proximité est combinée à l'exercice d'une mission de protection, dans sa plus large acception (soins, sécurité des personnes et des biens), la confiance atteint alors de très hauts niveaux, jusqu'à quatre personnes interrogées sur cinq lors des différentes vagues du Baromètre, à l'image des hôpitaux ou de l'armée.

Le Baromètre nous permet d'avancer que les exceptions à la défiance politique dépendent d'une formule simple dans son énoncé et difficile dans sa réalisation : elles se fondent sur la qualité de la réponse apportée à la double demande de proximité et de protection.

L'auteur

Madani Cheurfa
 madani.cheurfa@sciencespo.fr



www.cevipof.com/fr/le-barometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof/



www.cevipof.com



@CEVIPOF



fb.com/ComCevipof/

Edition

Madani Cheurfa
 Odile Gaultier-Voituriez